



Rapport d'activité 2016

Introduction

2016 a été l'année de la re-naissance pour le CALM. Depuis le 1er avril, nous fonctionnons enfin officiellement en tant que maison de naissance, dans le cadre de l'expérimentation. De nouvelles modalités de partenariat entre usager-e-s et sages-femmes se dessinent : deux associations distinctes, mais un seul projet de maison de naissance. Cela passe notamment par la rédaction d'un nouveau règlement intérieur pour la maison de naissance, mais aussi par le choix d'un nouveau nom, deux des travaux de l'association en 2016 mis au vote à l'Assemblée générale du 11 mars 2017. Ce n'est qu'une première étape, car en 2017 nous nous pencherons sur un autre document essentiel à rédiger : la convention de partenariat entre l'association des sages-femmes et l'association des usager-e-s. Cette convention nous permettra notamment de déterminer les rôles de chaque association dans le fonctionnement de la maison de naissance, et de définir les flux financiers entre les deux associations.

En 2016, l'actualité de notre maternité partenaire nous a bien montré que nous ne devons pas nous reposer sur nos lauriers. Les maisons de naissance ne sont pour le moment qu'une expérimentation. Il nous revient de continuer à militer pour que leur pérennisation se passe dans les meilleures conditions possibles, pour que de nouvelles maisons de naissance soient créées sur tout le territoire afin que toutes les femmes puissent y avoir accès, et enfin, pour que ce choix puisse être accessible à toutes les bourses.

La SMAR est une formidable vitrine pour nous et nos convictions. L'édition 2016 fut un magnifique moment d'émotions, mais aussi de débat. "Mon corps, mon bébé, ma décision" : tout un programme à défendre encore et toujours !

Un autre point fort de 2016 fut le forum et la table ronde sur le thème "plus de pôles physiologiques et de maisons de naissance à Paris ?", organisés par le CALM et Port Royal dans le cadre des Assises de la santé. Cet événement nous a permis de réunir en un lieu divers acteurs de la physiologie, et de voir que nous n'étions vraiment pas seuls.

Ces actions sont rendues possible grâce à l'implication des adhérent-e-s bénévoles, au sein des commissions, du CA, de l'équipe de la SMAR. Nous avons toujours besoin de votre aide, matérielle, intellectuelle, politique. Pour faciliter la communication entre les « ancien-ne-s » de l'asso et les « nouveaux », et intégrer de nouvelles forces vives dans les commissions, nous avons organisé cette année les premières réunions nouveaux adhérents. L'équipe TIC a également achevé un grand projet : la refonte du site du CALM. Plus beau, plus clair, plus à jour, nous espérons qu'il aidera les nouveaux arrivants au CALM à trouver leurs marques plus facilement. Enfin, pour simplifier l'adhésion et la réadhésion, le CALM passe à la modernité grâce à l'adhésion en ligne via la plateforme HelloAsso.

Pour 2017, le CA espère donc continuer la dynamique de 2016 : rester toujours impliqué-e-s dans la vie politique, avec une communication externe efficace, et accueillir des nouveaux adhérent-e-s en les intégrant toujours mieux à la vie associative.

AGN : rapport d'activité des sages-femmes

a. L'équipe des sages-femmes

En 2016, l'équipe des sages-femmes a connu quelques changements : départ de Bénédicte Deflesselle en juillet 2016, arrivée d' Alice GUASTALLA (Avril 2016) et de Fanny MAITROT(juillet 2016).

A ce jour l'équipe est forte de cette nouvelle dynamique à 6 qui permet un retour vers le fonctionnement en binômes (Habiba/ Alice, Eva/ Marjolaine, Anne/ Fanny).

Anne Morandea occupe depuis septembre 2016 le poste de coordinatrice de la maison de naissance (14heures par semaine et 1/2 temps en AGN), ce qui permet d'assurer une gestion logistique efficace dans cette période charnière de mise en place de l'expérimentation.

Organisation des binômes

Chaque couple est accompagné par une SF référente et rencontre au cours du suivi l'autre SF du binôme au cours d'une consultation. Les couples ont un planning à l'avance et savent qui contacter en cas de besoin.

Chaque SF est OFF (non joignable pour les urgences) 1 jour par semaine, 1 WE sur 2 et 1 semaine sur 10, afin de garantir des périodes de repos régulières, sans astreintes.

Changement de statuts

L'équipe des sages-femmes qui était organisée en SCM jusqu'en 2016 a choisi de dissoudre cette dernière pour se constituer en association loi 1901 cette année (association des sages-femmes du CALM).

Sages-femmes d'appui

Depuis septembre 2016, un pool de sages-femmes d'appui a été recruté. Ces sages-femmes sont au nombre de 8. Elles ont pour rôle d'être présentes en fin de travail, pendant la naissance ainsi que durant les 2 heures qui suivent. Les sages-femmes d'appui sont salariées de l'association des SF du Calm.

Elles assurent une présence durant les nuits et les week-ends afin de toujours pouvoir répondre à l'obligation légale d'être 2 SF au moment de la naissance. Les couples sont informés à l'avance de cette présence discrète au moment de la naissance. Nous avons à ce jour jamais eu de retour négatif sur cette nouvelle organisation.

b. Avancées 2016 et perspectives pour 2017

Collectif des maisons de naissances

(SF réf ; Anne et Marjolaine) : il regroupe toujours les 9 projets retenus dans le cadre de l'expérimentation ainsi que des usager-e-s et des professionnel-le-s militant-e-s pour le projet. Son objectif est de permettre les échanges entre les projets afin d'harmoniser nos pratiques. Le collectif souhaite également mettre en place un outil commun à tous les projets pour le recueil et l'analyse des données en vue de l'évaluation.

Assurance :

Chaque SF a souscrit un contrat de responsabilité civile professionnelle pour les accouchements en maison de naissance auprès de la MACSF.

Dotation du FIR :

(Dotation annuelle versée par L'ARS permettant le fonctionnement de la MDN)

Il été perçu en novembre 2016 !!! Cette dotation couvre une partie du loyer demandé par les Bluets pour les locaux (chaque SF participe également au prorata de son activité à cette charge importante). Il permet en outre de couvrir les salaires des SF d'appui, de la femme de ménage et de la SF coordinatrice.

Formations 2016

- urgences pédiatrique (Dr. Mazraani) : pour les SF AGN et les SF d'appui réalisée à plusieurs reprises en 2016

- formation naissance physiologique, préparation à l'accouchement et consultations de suivi de grossesse (J. Lavillonière/ A. Battaglia) réalisée en deux sessions de formations de 3 jours chacune, en septembre et en janvier.

Formations à venir :

- urgences obstétricales et réanimation néonatale hors structure hospitalière (I. Brabant)

Cette formation a pour but de former 2 sages-femmes (Anne, Alice) afin de restituer et transmettre aux autres SF de l'équipe les connaissances et pratiques acquises durant ce séminaire. Elle sera dispensé sur 3 jours en mars 2017.

Coté pédiatrique

- Dr Mazraani : pédiatre référent en ville, assure les formations urgence pédiatrique
- rencontre avec le pole de périnatalité de trousseau et organisation de staff néonat deux fois par an.
- test auditif : proposé systématiquement dans le mois suivant la naissance. Un partenariat a été mis en place et ce test est donc réalisé aux Bluets.

Lien avec Les Bluets

- Rencontre récente avec le nouveau chef de service des Bluets, Dr M. Heisert et visite du Calm
- Rencontre prévue très prochainement avec le nouveau directeur des Bluets
- staff annuel de présentation du Calm maintenu
- staff avec équipe pluridisciplinaire des Bluets pour revenir spécifiquement sur les transferts une fois par trimestre.
- lors de chaque transfert, il est dorénavant prévu que la sage-femme ayant suivi le couple (ou son binôme ou la sage-femme coordinatrice) soit présente au staff du lendemain des Bluets pour reparler du dossier. Cette présence régulière a également pour but de se faire connaître des membres de l'équipe (mouvante) des Bluets et de faciliter les relations.

Laboratoire de garde

Mise en place d'un partenariat avec le laboratoire de l'hôpital Trousseau pour les prélèvements urgents. Ce fonctionnement n'est pas encore limpide en raison de la difficulté de mise en place des circuits financiers.

Etudiants SF (SF ref : Eva)

- reprise des interventions en école de sage-femme !!!
- 4 étudiantes sage-femme cette année !

Evaluation :

Nous arrivons au terme de cette première année d'expérimentation. Nous avons donc un rapport précis sur l'activité de la maison de naissance à remettre à l'ARS pour la 31 mars. Anne se charge de la majeure partie de cette tâche, notamment du traitement de chaque dossier pour établir des statistiques. Nous nous sommes réparties le reste des rapports pour terminer dans les temps la rédaction de ce dossier.

Commission Médicale

Pour 2016, la com' a poursuivi ses soirées naturopathie et périnée, mais elle a rencontré certaines difficultés dans le développement de ses autres projets :

Difficultés pour organiser les groupes de parole autour des transferts – probablement en raison du manque de diversification des modes de communication à ce sujet (l'information reposait uniquement sur les sages-femmes, qui semble-t'il ne l'ont pas forcément relayée).

=> En 1an, 1 seul couple a contacté la psychologue-psychanalyste de la com' ; elle n'a pu donner suite en raison de l'absence d'autre demande, ce qui est dommageable pour ce couple.

=>il nous semble qu'il existe encore des résistances à ce sujet du côté des sages-femmes, alors que notre réflexion sur les transferts est née d'une demande de leur part.

Difficultés pour organiser un partenariat avec les Bluets, alors même que la « crise » des Bluets n'était pas encore d'actualité (difficultés pour communiquer avec eux par l'intermédiaire des sages-femmes)

Difficultés pour reprendre le questionnaire satisfaction (pas de réponse à notre appel à contribution, difficultés pour se réunir avec les différents intervenants...et au final abandon du projet car plus d'actualité en raison d'un projet de plus grande envergure – niveau national.

La com' a donc continué sa réflexion autour de ses prérogatives, et a considéré que son rôle pouvait se résumer à une réflexion générale autour de l'AGN et de la péri-natalité, et des propositions qui pouvaient être faites pour enrichir l'accompagnement médical.

Pour 2017 : nouveaux projets en commun avec la com' com' :

- Mise en commun de réflexions formalisées et documentées autour de l'accouchement physiologique, de l'AGN, des alternatives à la péridurales, du sens à être « actrice de son accouchement », afin de constituer une base de données où puiser pour mieux communiquer avec le public, les médias, et étendre notre réseau de partenaires « amis »
- Poursuite du partenariat mené en 2015 sur le journal d'Eulalie : BD sur l'accouchement physiologique ; BD inspirée des anecdotes des parents ; BD inspirée du livre Calmement.

En conclusion, la com' continue sa réflexion pour enrichir l'offre de soins en dehors du domaine médical dans le cadre de l'AGN (mais ne s'est pas encore trouvé un nouveau nom !).

Ses membres regrettent les difficultés de communication avec les sages-femmes sur des sujets importants.

Commission Communication

a. Une commission en consolidation

La gestion de la Commission Communication a été assurée par Maud. La partie Relations Presse a été prise en charge par Margaux. Une nouvelle répartition des tâches en fonction des habiletés et des forces particulières de chacune est à prévoir.

La Commission est encore à la recherche de nécessaires nouvelles énergies. Recruter les adhérents en indirect ou encore via la newsletter ne suffit pas, et nous comptons sur les réunions de présentation des Commissions et aussi les sages-femmes. La Commission a notamment fonctionné grâce à l'investissement de ses coprésidentes, son petit noyau dur de membres actifs et quelques nouvelles recrues bien tombées. Le retard accumulé en 2015 a pu être rattrapé et nous avons pu prioriser. La primeur a d'ailleurs été donnée à la refonte du site et à la nouvelle formule d'Eulalie. Défis relevés!

Pour être plus efficace et rendre les choses durables, et également ne pas épuiser les forces déjà engagées, la Commission a un grand besoin de nouveaux membres prêts à s'impliquer activement et apportant du neuf. Il serait judicieux de pouvoir compter sur des personnes relais à certains niveaux et dans la durée.

Pour l'année 2017, la stratégie de communication globale du CALM devra à la fois prendre en compte que l'expérimentation n'est pas une fin en soi, défendre notre projet associatif auprès des usagers et davantage aussi auprès des professionnels (via des actions et des interventions auprès des étudiant-e-s en écoles de SF ou de médecine, pour toucher les acteurs de la périnatalité, etc.), et être en lien avec les objectifs de la stratégie politique

b. Communication interne

Newsletter :

mensuelle (chaque début de mois) et, superbement gérée et écrite par Marie-Laure, en mobilisant chaque responsable de commission. Une newsletter plus lisible, créative et engageante a été lancée en passant par un outil de campagne d'emailing et de newsletter en ligne. Les commissions ont joué le jeu de travailler leur contenu pour éviter un trop-plein d'infos et rendre les choses plus accessibles. Si nécessaire des newsletters thématiques sont envoyées aussi en parallèle. La newsletter est envoyée à tous les adhérent-e-s du CALM. Elle est lue et plébiscitée pour se tenir informé-e de la vie du Calm.

Gros point à revoir : beaucoup ne l'ont pas reçue, à cause du retard dans l'intégration des messageries des nouveaux adhérents. Ce qui a rendu les choses difficiles pour faire passer les informations et encourager les adhérents à s'impliquer. L'adhésion en ligne devrait faciliter grandement les choses désormais.

Objectif 2017 : actualisation de la mailing liste adhérents.

Journal d'Eulalie :

sortie du "Spécial 2015" qu'en octobre. Délai pour récupérer les contenus de la part des différentes commissions et difficulté d'avancer vite et bien sans aide au niveau rédactionnel. Un travail complet sur la maquette a été fait avec Emilie pour un journal plus attrayant, moderne, aéré et agréable à lire. Des contenus revisités et mieux organisés aussi, avec une plus grande place aux visuels et aux photos. Du coup, le numéro 2016 est encore en cours... et quasi finalisé. On espère une sortie d'ici avril.

Un seul numéro par an. Pour le moment, le Journal d'Eulalie est imprimé en 3 exemplaires consultables sur place et est consultable en format pdf sur le site.

*Objectifs : * constituer une équipe Eulalie de 2/ 3 personnes, en plus de la graphiste (pour une sortie dans les temps et qui sait, 2 numéros/ an) , * faire évoluer le format vers un journal à mi-chemin entre un journal interne (retracant la vie du Calm) et un journal externe pour faire réfléchir sur la naissance.*

SITE : via tic@mdncalm.org

On est parvenu à mobiliser une petite équipe d'expert-e-s en juin pour la refonte du site.

Un énorme travail de développement, de rapatriement des contenus de l'ancien au nouveau site, de rubricage, de design graphique, d'analyse des outils calendrier, d'étude et d'intégration de l'adhésion en ligne, au niveau rédactionnel et de recherche des visuels, a été entrepris. Un grand merci à Marine, Fabien et Guillaume. Le site dans sa nouvelle version plus moderne et dynamique a officiellement été mis en ligne le 18 février 2017.



*Plusieurs objectifs : * travail de vérification des contenus, travail de complément au niveau de la Galerie, en intégrant une bibliographie et une filmographie sur le site, * accès personnel au calendrier pour les responsables de commission, le bureau de l'asso et une sage-femme, * actualisation de la*

partie ACTUS par la Comm'Com, * appel à témoignages à lancer aux adhérents pour étoffer et réactualiser la rubrique.

POCHETTE DE BIENVENUE (sages-femmes) : RAS

Objectif : nouvelle fiche « action de l'asso » à intégrer pour clarifier à quoi sert l'association au CALM et donner envie de s'impliquer.

c. Communication externe :

Brochure : RAS

Une nouvelle brochure serait judicieuse. D'autant plus que de nombreux supports ont été refaits en 2016. Cohérence oblige ! Elle permettrait de mieux communiquer auprès du grand public ainsi que des professionnels et des acteurs de la périnatalité, que nous souhaitons davantage toucher. Cette nouvelle brochure serait par ailleurs raccord avec la réflexion menée sur le projet associatif et s'inscrirait dans l'expérimentation des maisons de naissance.

Objectif : valider une décision au CA.

FACEBOOK : via facebook@mdncalm.org

Administratrices : Marianne, Marie Laure et Maud.

Un post/ semaine serait idéal. Pour ça, il faudrait mobiliser une personne ou 2 en plus pour faire de la veille et mettre en ligne. Tout en clarifiant ce qu'on décide de relayer ou non.

Le nombre de "like" est passé à plus de 1400 (soit près de 400 fans de plus que l'année dernière).

Objectif : renouveler le fil d'actu plus régulièrement, avec autant des infos sur la vie du calm que sur tout ce qui touche à la naissance (des infos qui intéressent en effet beaucoup et de plus en plus).

PRESSE : via presse@mdncalm.org

Un duo féminin composé de Margaux et Maud.

Rédaction de 2 communiqués de presse, envoyés au fichier presse et téléchargeables en ligne sur le site : annonce de la SMAR et soutien à la maternité des Bluets.

Revue de presse consultable sur le site : 4 articles papier (La Vie, Neuf Mois magazine, Causette, Psychologies) et 2 articles en ligne dans Le Monde.

*Plusieurs objectifs : * réactualisation du dossier de presse, fiches pédago pour mieux répondre aux médias sur certains sujets, éviter les erreurs et être plus percutant-e, * mobiliser et préparer une équipe Presse en soutien pour gérer les demandes presse, * recruter une personne pour prendre en charge la revue de presse et faire la remise à jour, * établir une liste de (futurs) parents prêts à témoigner (à avoir sous le coude en cas de besoin).*

Evènementiel

SALON BABY : mis de côté cette année par manque de temps.

Objectif : si communiquer auprès du grand public et apparaître dans le paysage de la périnatalité est important, il faudrait réfléchir à nos objectifs et priorités dans ce domaine et faire le point sur les événements judicieux et intéressants sur lesquels intervenir.

RESIDENCE D'ECRITURE : un projet inédit

De janvier à mai 2016, le CALM a accueilli Isabelle Fruchart, auteure et comédienne, en résidence d'écriture autour du thème "Raconter l'enfantement". Objectif : explorer un autre regard sur l'accouchement. 5 ateliers ouverts à tous les couples ayant été en suivi au Calm ou étant en cours

d'AGN, ainsi qu'aux sages-femmes. Et donc, 5 dates : 16 janvier, 30 janvier, 13 février, 12 mars et 16 avril. Une vingtaine de participant-e-s au total.

Suite à ces ateliers est né et a été édité le livre *Calmement*, un recueil des récits de naissance. Et à l'issue de cette résidence, Isabelle a écrit et publié un essai intitulé "Mise au monde, l'enfantement en littérature".

SMAR :

Dates : 16 au 22 mai. Thème : « Mon corps, mon bébé, ma décision ».

6 réunions préparatoires avec une réunion par mois, du 15 décembre 2015 au 28 avril 2016.



ORGANISATION DE 2 SOIREEES EVENEMENT

une soirée débat le 17 mai à l'Amphi Sorrel de Trousseau (en présence de 5 intervenants : Catherine Dolto, pédiatre, haptothérapeute et écrivain, Chantal Birman, sage-femme depuis 40 ans à la Maternité des Lilas et en libéral, Catherine Bernard, administratrice du CIANE et ancienne présidente du CALM, Philippe Charrier, enseignant chercheur au CNRS/ Lyon et co-auteur de "Sociologie de la naissance", Béatrice Kammerer, fondatrice du site participatif Les Vendredis Intellos et Clémentine Rehbindler, responsable de la bibliothèque volante). Modération par Marianne.

une soirée de clôture de la résidence d'écriture d'Isabelle Fruchart dans la salle polyvalente des Bluets le 19 mai : lecture de récits d'accouchement issus du livre *Calmement*, échanges avec Agnès Desarthe, romancière et auteur de "Ce coeur changeant", initialement Arlette Farge, historienne française spécialisée dans l'étude du XVIII^e siècle et directrice de recherche au CNRS qui a été remplacée au pied levé par Sébastien Frachebois, professeur de philosophie pour évoquer l'événement de la naissance d'un point de vue philosophique, et Désirée Frappier, auteur de la BD politique féministe "Le Choix", présentation et signature de l'essai "*Mise au monde, l'enfantement en littérature*" d'Isabelle Fruchart (une recherche sur le traitement de l'accouchement dans la littérature et notamment dans les romans).

Buffet végétarien pris en charge par Anne et une petite équipe (estimation : 150 personnes pour les 2 soirées).

COMMUNICATION

Réalisation des supports par Anaïs Vaillant, designer graphique freelance.

Communiqué de presse envoyé le 28 avril 2016.

Buzz sur la page facebook du Calm et la page de La SMAR en France.

Posts mis en Une du site.

Campagne d'affichage et d'emailing.

Photos prises par Valérie pour garder trace des 2 soirées.

Budget total alloué : 2000€

Budget utilisé : 1242€

Soit, 733€ pour le buffet, 111,50€ en déco, 145€ pour les supports de communication (250 affiches A3 + 1000 cartes), 63€ d'impression diverses et 185€ de frais de transport pour les intervenants.

BILAN :

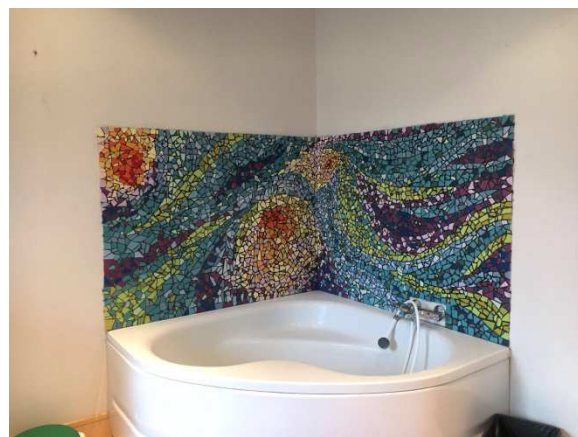
- Un amphi plein avec environ 150 personnes présentes pour la soirée débat du 17 (aussi bien des adhérent-e-s du CALM, que des sages-femmes, professionnel-le-s du secteur médical, des acteurs en périnatalité, des étudiant-e-s, etc.). Introduction du thème avec la lecture symbolique et forte du récit de naissance de Sixtine, issu des ateliers d'écriture. Déroulé des interventions en 2 parties (le début de l'expérimentation des maisons de naissance et comment cela va permettre de favoriser le choix éclairé/ l'impact de ce moment de la naissance sur la femme et le bébé), et avec plusieurs temps de parole pour chacun des intervenants, afin de dynamiser et nourrir le débat. Echange riche ensuite avec le public. Le buffet au Calm est toujours un moment convivial fortement apprécié.
- Une salle comble avec une soixantaine de personnes réunies pour la soirée du 19 mai. La soirée s'est articulée autour de 4 lectures de récits de naissance et 3 interventions pour parler du regard que la littérature porte sur l'accouchement et de quelle manière il s'inscrit en chacun. Présentation en exclusivité du livre *Calmement* et de l'essai *"Mise au monde, l'enfantement en littérature"*.

Magnifique édition dans un format ambitieux avec l'organisation de 2 soirées et un plateau d'intervenants engagés et passionnants, chaque soir. Un public ravi.

*Objectifs : * pour la prochaine édition, un format light avec la traditionnelle soirée débat (en vue d'une édition 2018 plus dense pour fêter les 10 ans du Calm), * encourager encore et encore plus les adhérents à partager cette aventure associative, * revoir l'accueil des intervenants en amont de la soirée débat, * travailler l'articulation des interventions pour approfondir le débat et le rôle de la modératrice.*

Commission Aménagement

Après avoir repris la commission aménagement au mois d'octobre 2016, j'ai repris le chantier-atelier mosaïque qui avait été initié l'année précédente. Alice Guattala, sage-femme, m'a donné le contact d'Andrea Espinoza Winder, céramiste suivie au CALM, qui a fait une très belle proposition de mosaïque. Nous nous sommes donc lancées début novembre avec Mélanie, Miguel, David, Eva, Inés et quelques personnes intriguées par notre travail qui ont mis une pierre à l'édifice en attendant leur consultation. Cela nous a pris 2 mois et demi et voici le résultat !



La prochaine tâche de la commission sera de réaménager la terrasse du CALM.

Nous avons prévu un rdv avec Lucie Burkel et Sylvain, couple suivi au CALM qui a proposé de s'investir dans ce réaménagement, le 30 mars pour faire un point sur les différentes propositions et possibilités.

Commission Politique

a. Etat des lieux de la comm'pol' et missions « historiques »

Cette année encore la commission politique a été active, portant différents projets et accompagnant l'entrée dans l'expérimentation. Un noyau dur de 5-6 militants reste actif et de nouvelles recrues arrivent aussi pour prendre le relais.

organiser les réunions d'info

Un grand merci à Anne Sophie El Jahouari qui a structuré tout ça, qui s'occupe de recruter des parents pour les animer et qui fait le lien avec l'équipe de sage-femmes. Ce fonctionnement est désormais bien rodé et on observe une bonne rotation de la participation

Avec la montée en puissance dans l'expérimentation, nous rencontrons des difficultés pour accueillir confortablement tout le monde lors de ces réunions et le salon du CALM est trop petit pour que tous les usagers puissent entrer (des personnes restent debout dans l'entrée...). Différentes solutions ont été envisagées : faire 2 réunions/mois, utiliser d'autres locaux... Aucune de ces solutions n'est satisfaisante (le première occasionne une surcharge de travail importante pour les SF, la seconde se heurte au coût de la location de la salle de réunion ou encore à l'attachement au lieu de la maison de naissance pour accueillir et informer)

Les SF essaient donc d'anticiper ces réunions et de faire en sorte que les femmes qui ne pourraient pas être prises en charge ne se déplacent pas pour rien (conditions médicales, conditions de proximité pour qu'un AGN soit envisagé, avancement de la grossesse...)

Il serait utile de rendre toutes ces informations clairement apparentes sur la nouvelle page internet de l'association afin de « désengorger » ces réunions d'info. Chaque mois nous proposons d'indiquer sur le site internet à qui s'adresse prioritairement la réunion d'info en fonction du terme prévu.

Les interventions en écoles de SF

BILAN DE L'ANNEE ECOULEE :

2 interventions : 1 à l'Ecole de Sage Femmes de Brest et 1 autre.

Les parents participants ont été satisfaits de leur expérience.

Pour l'année à venir, nous avons la volonté d'augmenter le nombre de ces interventions. La formation des sage-femmes apparaît clairement comme un enjeu pour faire connaître les maisons de naissance et pour diffuser nos arguments. Il est donc plus que jamais important d'occuper ce terrain.

Nous nous fixons un objectif de 6 déplacements dans l'année.

Un rapprochement avec les autres projets de maison de naissance existant pourrait être utile pour mieux occuper ce terrain (A voir dans le cadre du collectif MdN)

Au sein de la commission, une nouvelle équipe va s'occuper spécifiquement de ce sujet et plusieurs personnes prendront le relais de Marie Aline comme référentes et organisatrices de ces interventions. Il s'agit de Marianne Hodoul, Elsa Eipoka, Marine Cottarel et Caroline Janvre

Autre idée pour l'année 2017 : faire un petit retour quali après chaque intervention pour recenser les freins, les questions et améliorer ainsi la qualité des prochaines interventions.

Le Calm apparaissant de plus en plus comme un expert de la physiologie, « professionnaliser » nos interventions (sans retirer l'âme qu'y mettent le parent et la SF bien entendu) pourrait venir renforcer cette position et peut-être augmenter la fréquence des sollicitation pour intervention en Ecole de SF.

b. Organisation de l'inauguration du CALM

L'année 2016 a été marquée par le début de l'expérimentation pour le CALM, le 1^{er} Avril. Nous avons décidé d'accompagner ce lancement officiel d'un événement politique fort et avons organisé l'inauguration officielle du CALM le 18 Avril 2016.

Il s'agissait non seulement de fêter cette étape décisive dans la vie du CALM, aboutissement d'années de militantisme pour les SF et les usagers, mais surtout de donner une visibilité politique à ce moment et de remercier tous les acteurs politiques qui ont soutenu l'expérimentation des maisons de naissance en France.

En ce sens, des contacts avec le cabinet de Marisol Touraine, Ministre de la Santé, et de Laurence Rossignol, Ministre du droit des femmes, ont été avancés et nous n'étions pas très loin d'avoir la présence d'une ministre lors de cette inauguration.

Ont été ciblés et invités : des acteurs politiques ayant particulièrement soutenu les maisons de naissance, des acteurs institutionnels ayant joué un rôle important dans l'avancement du processus (DGOS notamment), des acteurs de la santé...

Au final, de nombreuses personnalités soutenant étaient présentes lors de cette soirée qui a pleinement atteint son objectif. Muguet Dini, Sénatrice UDI à l'initiative de la loi, a « coupé le cordon » et officialisé l'entrée dans l'expérimentation, Catherine Barratti Elbaz (maire du 12^e arrdt) et Bernard Jomier (Adjoint Santé à la Mairie de Paris) ont rappelé de manière très personnelle et militante les raisons de leur soutien, Marie Josée Keller (Présidente du Conseil National de l'Ordre des Sage Femmes) a rappelé le parcours ayant conduit à cette expérimentation.

Par ailleurs, nous avons pu rencontrer à cette occasion Sandrine Mazetier, députée de la 8^{ème} circonscription de Paris, Pénélope Komitès, adjointe à la mairie de Paris et Conseillère déléguée auprès de la Maire du 12^{ème} en charge des affaires sociales, de la santé et de la solidarité, Deborah Cvetojevic, chargée de mission à la DGOS, ayant coordonné toute la réflexion autour de la rédaction des décrets d'application de la loi, était aussi présente.

Cette soirée fut aussi l'occasion de rappeler que cette inauguration n'était pas l'aboutissement de notre action militante mais seulement une étape, certes très importante, mais encore insuffisante par rapport aux objectifs que nous nous fixons.

c. Organisation d'une soirée « plus de physiologie à Paris ? »

Conséquence directe du succès de la soirée d'inauguration, l'équipe de Bernard Jomier nous a donné carte blanche pour organiser un événement autour d'une des 40 questions proposées aux parisiens : « faut-il une maison de naissance ou un pôle physiologique dans chaque maternité parisienne ? » dans le cadre des Assises Parisiennes de la Santé.

Nous avons donc organisé, le 5 décembre 2016, à la maternité de Port Royal, une soirée intitulée « plus de maisons de naissance et de pôles physiologiques à Paris ? »

Ont été organisés un forum à destination du grand public, ayant pour objectif de diffuser une information sur l'accompagnement global et la physiologie auprès de publics que nous touchons moins facilement. Etaient représentés à ce forum : le CALM, le pôle physio de Port Royal, le CIANE, le Groupe Naissance, l'ANSFL, Doulas de France, la maternité de Nanterre.

Dans un second temps, nous avons organisé une table ronde afin de déterminer quelle peut-être la demande aujourd'hui pour une prise en charge physiologique et un accompagnement global, quels problèmes nous rencontrons pour l'évaluer, mais aussi quels obstacles rencontrent les projets qui tentent d'exister ou de se créer.

Etaient présents à cette table ronde : Madeleine Akrich du CIANE, Anne Morandeau du CALM, Carine Jangal intervenant au pôle physiologique de Port Royal, Marc Dommergues chef de pôle à la Pitié Salpêtrière, et Maud Arnal sage-femme et doctorante à l'EHESS.

Nous remercions aussi particulièrement Anne Théau, Willy Belhassen, Sophie Schwartz et Benoît De Sarcus pour leur présence et leurs interventions.

Au final, le forum fut un échec retentissant pour ce qui est de toucher le grand public. L'heure, le lieu, la mauvaise communication l'expliquent sans doute. Cela doit attirer notre attention sur le fait que nous ne savons pas toucher au-delà des personnes qui sont déjà intéressées par ce type d'offre et qui viennent d'elles-mêmes chercher de l'information. Très clairement, nous ne savons pas attirer le grand public.

En revanche, ce forum a permis de nouer des liens avec d'autres acteurs parisiens de la « physiologie » dans un sens très large. Pour la première fois, tous ces acteurs se retrouvaient dans une même pièce pour parler de leurs pratiques. Même si ces pratiques différentes et vont plus ou moins loin dans l'accompagnement physiologique, il reste vrai que nous avons tous des objectifs communs et recherchons tous, dans des cadres différents, à répondre à une demande de respect, d'écoute et de responsabilisation de la part des femmes.

Il nous semble important de préserver ce lien qui a été créé et de continuer à se rencontrer. Partant du principe que l'union fait la force et que, malgré nos différences, nous avons tout de même des objectifs communs, il serait intéressant de reconduire de nouvelles actions d'information au grand public sur « l'offre physio », en tirant les leçons de l'échec de ce forum (autre lieu, plus accueillant et convivial, moins institutionnel ; autre horaire ; une communication plus réfléchie et anticipée, partenariat politique plus localisé en ciblant une mairie d'arrondissement...)

La table ronde quant à elle fut un succès, très riche sur le fond, et les discussions ont permis de pointer un certain nombre d'enjeux importants (l'existence d'une demande réelle, les obstacles institutionnels au développement des projets, les obstacles « culturels » (aussi bien chez les professionnels de santé que chez les usagers), l'enjeu de la formation des sage-femmes, voire des étudiants en médecine, ...)

Là encore cependant, nous pouvons regretter un « entre-soi » qui doit nous faire réfléchir sur de nouvelles stratégies pour prendre contact avec des professionnels de santé qui ne sont pas déjà très avertis de ces sujets.

d. Objectifs pour l'année à venir.

Cette année devra être marquée par une reprise de notre activité de lobbying et de la rencontre d'élus.

Le lobbying devra se tourner en direction :

du Conseil Régional.

Nous avons déjà tenté de prendre contact avec Farida Adlani (UDI), Vice présidente Santé à la région IdF mais sans retour pour l'instant. Il faudra donc essayer de la rencontrer par d'autres voies.

Objectifs financier : Obtenir des fonds (existence d'une ligne « maisons de naissance » de 100000€ au budget du Conseil Régional) et un soutien financier sur des projets précis

Objectif politique : De nombreux élus au Conseil Régional ne connaissent pas grand chose sur le sujet des maisons de naissance et on se heurte parfois à des arguments largement dépassés depuis le vote de la loi. Il serait donc utile de cibler quelques contacts politiques afin de présenter ce que sont les mdn, de présenter l'expérimentation et de les informer sur les problématiques actuelles qui sont les nôtres car pour beaucoup d'élus, le sujet a été clos avec la loi sur l'expérimentation. Par ailleurs il faudrait les sensibiliser au fait que « chez eux » existe un projet innovant de ce type. Certains de ces

élus peuvent avoir une influence nationale et leur soutien pourra être important au moment du vote d'une prochaine loi (« ça existe CHEZ MOI et c'est vraiment l'avenir ! »)

*de nos partenaires habituels à la **mairie de Paris***

notamment pour travailler sur une diffusion plus massive et plus large de l'information sur les maisons de naissance et l'existence d'une offre alternative à la prise en charge classique. Pour faire aussi tout simplement de l'éducation et de l'information sur les droits des femmes en matière d'accompagnement de la grossesse et pour agir sur ce blocage « culturel » identifié lors de la table ronde de la soirée du 5 décembre.

de la future Assemblée Nationale et du prochain gouvernement

avec en tête une loi à venir. Là encore il faudra commencer par identifier et réactiver nos contacts historiques pour présenter un « bilan d'étape » de l'expérimentation (où nous en sommes, quelles difficultés nous rencontrons, quels enseignements nous tirons, quel soutien nous attendons). Il s'agira de les maintenir mobilisés afin que le sujet « maison de naissances » ne soit pas perçu comme une affaire réglée avec la loi d'expérimentation.

Il faudra identifier aussi et essayer de rencontrer de nouveaux parlementaires afin d'élargir notre base de soutiens à l'Assemblée et au Sénat (repérage, ciblage de nouveaux élus, travail avec le Collectif MdN, avec nos contacts politiques locaux...)

Un militantisme au sein du Collectif Maison de naissances.

Le Collectif MdN s'est structuré cette année en association. Au CA siègent, pour chaque projet, une sage-femme et un représentant d'usagers. Pour le CALM il s'agira de Sébastien Frachebois. Nous aimerions petit à petit que le collectif, très occupé ces dernières années par les questions concrètes d'ouverture des projets, se ré-empare des sujets politiques et du militantisme. La commission politique du CALM, par son expérience et son organisation, peut jouer un rôle moteur de ce point de vue.

Vie Associative

Commission qui organise les événements de rencontres entre les parents, qui gère les grands ménages et la bibliothèque du CALM

Gestion cette année en binôme : Juliette en présidence et Natacha en co-présidence

Au total : plus d'une trentaine d'événements organisés sur l'année dont :

~30 moments de partage ou ateliers :

- les best-sellers = MP allaitement, MP portage, Atelier allaitement, Atelier premiers secours (même si l'animatrice a été moins disponible cette année)
- Des nouveaux sujets proposés cette année et récurrents : j'accouche avec le binôme de ma SF, rythmes biologiques du bébé et sommeil, couches lavables et HNI,
- Des sujets qui ont été moins présents cette année et qui pourraient trouver un second souffle avec un relai au niveau de l'animation et de l'organisation :
- MP papa, sommeil, mode de garde, arrivée du 2^{ème} enfant (ou 3^{ème} ...)
- Un été bien chargé : avec des MP thématiques organisés, plus des après-midi goûter mercredis l'été : le CALM était ouvert le mercredi pour accueillir les parents et futurs parents qui ont passé l'été à Paris

Une session de massage pour bébé :

5 séances entre mai et juin

grand ménage :

nouvelle gestion des inscriptions : Natacha gère les inscriptions sur toute l'année pour alléger le process

obligatoire pour tous les couples en suivi AGN

réunion de commission :

seulement 2 réunions de commissions organisées en physique : les 2 co-présidentes ont eu des difficultés à s'organiser. L'impact sur l'implication des nouveaux membres s'en est fait ressentir.

2 braderies organisées cette année : 1 d'été et 1 d'hiver. Entre 10 et 20 visiteurs à chaque fois, et un total de 400€ qui sont venus compléter les comptes de l'asso !

Gestion de la bibliothèque du CALM : (bien) fait par 2 bénévoles

Gestion du yoga : des difficultés en fin d'année pour la personne qui en avait la charge, et qui a oublié de prévenir les responsables de vie asso. C'est repris en main en partenariat avec la nouvelle équipe de trésorerie du CALM en début d'année 2017

Objectif pour l'année prochaine :

mieux organiser la com' pour communiquer plus en amont des événements (pb autour de la braderie d'été, des mercredis de l'été et du club de lecture), mise en ligne sur le site du CALM, etc.

avoir plus de liens avec l'équipe des sages-femmes, à la fois pour caler le planning/fréquence des événements et aussi pour mieux communiquer les événements vers les parents en suivi

s'appuyer sur le nouveau site pour communiquer au mieux les dates et lieux des événements

mieux maintenir le lien avec la personne qui gère le yoga et la trésorerie

Merci à : Céline, Clémence, Maria, Marie, Isabelle, , Fransceca, Fernanda, Tessiah, Oksana, Pauline, Sarah, Lou, Célia et les autres pour leurs contributions à la commission ! et Merci à Marie-Laure pour sa patience...

Médiatrices

Pour l'année 2016 c'est Garance et Tessiah qui se sont assurées de la médiation du CALM.

Pour autant, il n'y a eu aucune médiation. On peut donc, apporter l'hypothèse que chaque personne en suivi au CALM a bénéficié de suffisamment d'écoute dans ses questionnements ou ses difficultés.

Nous avons cependant décidé d'apporter des améliorations à ce dispositif afin de nous assurer que toutes les personnes au CALM sont informées de la possibilité d'avoir recours à une médiation.

Objectif pour l'année 2017 :

Veiller à ce que chaque personne en suivi ait connaissance du dispositif de la médiation

Comment ? Questionnement autour de la visibilité du dispositif

- Affiche physique présente au CALM
- Mail sur la pochette d'accueil
- En parler avec Vie Asso,
- Écrire un encart sur le nouveau site

Définir la posture du médiateur :

- Travailler autour de la définition de la médiation
- Redéfinir les termes utilisés dans la présentation (indiquer les mots neutralité et bienveillance)
- La composition du binôme : deux personnes minimum dont une ne doit plus en être en suivi.

Commission Financement

a. Un renouveau d'activité

L'année 2016-2017 a vu un renouveau d'activité pour la commission financement, avec une mission d'aider le CALM à s'adapter à l'expérimentation et à préparer l'avenir post-expérimentation. Notre ambition est de rendre le fonctionnement du CALM le plus pérenne possible tout en étant accessible financièrement pour tous.

b. Définition de la stratégie : durant l'expérimentation et après

Notre activité a démarré en mai, suite à l'AG de 2016. Après une première réunion, la commission financement a organisé une séance de stratégie le 15 juin, avec le CA de l'association des usagers et les sages-femmes. L'objectif de cette séance était de définir le mandat de la commission et sa stratégie.

Le mandat de la commission est donc d'appuyer la maison de naissance dans la recherche des financements, dans la définition des projets pour utiliser ces financements (ex un fonds pour soulager les dépassements d'honoraires pour les familles nécessiteuses) et dans son plaidoyer pour la revalorisation de la tarification des actes. Cet appui est donc à destination de la maison de naissance dans sa globalité - de l'association des usagers et l'association des sages-femmes.

4 objectifs principaux sont sortis de cette séance de stratégie :

- 1) chercher un appui organisationnel pour optimiser notre fonctionnement et pour être mieux informés sur nos possibilités de recherche des financements. Pour cet appui, nous avons décidé de demander un appui à travers le "dispositif d'accompagnement local" (DLA).
 - 2) identifier des sources de financement et formuler des demandes
 - 3) mener une réflexion sur l'utilisation des fonds obtenus – possibilité d'un fonds pour soulager les dépassement d'honoraires pour des familles nécessiteuses
 - 4) mener un plaidoyer pour la revalorisation de la tarification des actes en commençant par un travail sur le calcul de nos tarifs
- Accompagnement politique et institutionnel.

c. Nos objectifs pour 2016-2017

Demander un accompagnement à travers le Dispositif d'Accompagnement Local (DLA)

Au cours de l'année, nous avons préparé notre demande pour le DLA, qui consiste à :

- Identification des pistes de financement
- Un renforcement sur nos responsabilités fiscales : comme on est potentiellement dans une perspective de développement, est-ce que nos responsabilités fiscales vont changer ?
- Comment re-essayer d'avoir le statut d'utilité publique
- Si on veut créer un fonds pour traiter la question des dépassements d'honoraires, comment s'y prendre (créer un fonds à part, quel statut, etc.)

Un changement de la structure qui héberge le DLA pour Paris a changé fin 2016 et les nouvelles structures porteuses ont été annoncés en février. Nous sommes actuellement en train de prendre contact avec ces structures pour faire note demande.

Recherche des financements

Nous avons essayé d'identifier des structures aptes à nous octroyer des financements. Pour l'instant nous n'avons pas identifié de fondations privées, et nous comptons améliorer notre stratégie avec l'appui du DLA pour : identification des bailleurs renseignements sur notre statut et notre capacité à recevoir des dons, la possibilité d'avoir le statut d'organisme d'utilité publique (permettant des

donateurs/mécènes à défiscaliser leurs dons), et l'identification d'autres fonds publics auxquels on peut être éligibles.

À la région, une ligne de budget "maisons de naissance" avait été votée, mais, lorsqu'on préparait notre demande pour accéder à ces fonds nous avons appris que la ligne n'a pas été maintenue dans le budget définitif. Il nous serait possible de demander un financement à la mairie de Paris par le dispositif SIMPA mais celui-ci est conditionné sur l'obtention d'un cofinancement.

Préparation du plaidoyer sur la revalorisation de la tarification des actes

Nous avons commencé à travailler sur le calcul du coût des actes réalisés par les sages-femmes du CALM afin de préparer notre plaidoyer pour la revalorisation de la tarification des actes. Si nous avons commencé à simuler l'activité globale du CALM (quantité de chaque acte réalisé dans une année type confrontée au budget d'une année type), nous avons besoin d'une méthodologie pour faire le calcul du coût global pour chaque acte. Nous avons pris contact avec un groupe de travail qui existe sur la tarification des actes de sages-femmes pratiquant l'accompagnement global à la naissance (AGN) pour avoir des idées de méthodologie et pour que l'expérience du CALM contribue à cette réflexion importante.

Réflexion sur la recherche et l'utilisation de fonds pour soulager les dépassements d'honoraires pour les familles nécessiteuses

Il y a eu plusieurs discussions très riches sur le sujet au cours de l'année et des questions clés ont été identifiées. La commission compte organiser une séance de concertation pour établir un plan d'action sur ce point. Ce projet nécessitera une équipe motivée et disponible, une mobilisation forte de l'association à travers et au-delà de la commission financement. Si le CALM est aujourd'hui un acteur important dans la promotion de la choix et la qualité dans la prise en charge périnatale, ce projet représente le défi de rendre ce choix effectif pour le plus grand nombre et d'agir pour la justice socio-économique sanitaire.

Perspectives pour 2016

L'association continuera de porter le volet militant et associatif de la maison de naissance, aux côtés de la structure juridique portée par les sages-femmes.

S'il nous reste encore des petits arbitrages à faire, l'essentiel est là. La SCM CALM s'occupera de la gestion administrative de la maison de naissance et bien sûr la part médicale. L'association restera quant à elle une structure commune aux usagers et aux sages-femmes, assurant l'animation et le côté militant de la maison de naissance.

Reste à redéfinir plus précisément sa mission (il faudra revoir les statuts et le règlement intérieur de la maison de naissance), à établir les modalités précises de la collaboration entre SCM et association. Avec sans doute... un nouveau nom! Elle s'appelait CALM- Association pour une maison de naissance aux Bluets. Dorénavant, le CALM sera la maison de naissance, et l'asso sera... à vous de nous dire. Le brainstorming général est ouvert.

Avis aux imaginations!

Une chose est sûre, l'association continuera de se battre pour faire avancer la cause de notre maison de naissance et des maisons de naissance, pour que la loi d'expérimentation aboutisse dans 5 ans à une législation pérenne en faveur de nos structures.